

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 15/11/2022



Lieu : SHEVA, Maisons-Alfort (par visioconférence)

Date : le 15/11/2022

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Cédric BRIAND – dir. technique
Bérengère COLCOMB – vice-secrétaire
Bénédicte DAIX – trésorière
Catherine LAROCHE

Ivan MOSZER – vice-président
Aurélié PHILIP – vice-trésorière
Laurence TAULOU MIROIR –
secrétaire

Absents excusés :

(SECEVA)*
Catherine BOISSON-VIDAL
Isabelle DURAND-ZALESKI
Alexis JOCH

Jean-François LASSALLE
Rachel MOORE
Jean-Pierre OZANNE
Caroline SALLES

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Tour de table des référents
2. Comptabilité & trésorerie
3. Préparation de l'AG et renouvellement du CA
4. Projet de déménagement de la SHEVA
5. Questions diverses

1. Tour de table des référents

Référent Animations et soirées (N/A). RAS

Référent Communication (N/A). Aurélie a vu avec Marie-Gaëlle la possibilité de mettre à jour le site internet avec le descriptif des nouveaux équidés. Selma se charge d'envoyer les photos des poneys. Manon doit envoyer un petit texte pour se présenter. Une fois tous les éléments reçus, le site pourra être mis à jour.

Il a été demandé à Justine de nous fournir une trame de présentation PowerPoint. Si la trame est reçue à temps elle servira à la présentation de l'AG. Sinon, la charte graphique sera présentée et utilisée lors des prochaines fois.

Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan). Une réunion est prévue le mercredi 23 novembre avec Christophe Degueurce, le directeur de l'école, et Emmanuel Berthenand, le secrétaire général de l'école à propos du déménagement. Anne, Ivan et Mariam s'y rendront.

Une demande de salle avait été faite pour organiser notre prochaine AG en présentiel le 26 novembre mais, du fait des restrictions de consommation d'énergie, l'amphithéâtre d'honneur ne sera pas utilisable et aucune salle de cette taille n'est disponible à cette date.

Référent Relations avec adhérents (Isabelle).

Référent Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel).

Référent Kavalog (Ivan). Le travail avec Cavasoft se poursuit et reste une option à considérer. Un point spécifique sera à organiser avec Bénédicte et Cédric notamment pour la partie comptabilité.

Référent Tarifs (Aurélie). L'augmentation des 5% n'a pas été imputée sur les stages, activités et heures isolées. Les stages ne changeront pas de tarif mais les heures isolées passeront de 26€ à 28€ au 1^{er} janvier.

Référent Licences (Catherine BV). RAS

Référent Travaux et entretien (Catherine L). L'éclairage du grand manège est défectueux. Une nacelle a été louée et des spots leds de 200W ont été achetés, au nombre de 14. Le remplacement des luminaires est prévu le dimanche 27 novembre. Un appel à volontaires a été fait.

Référent Retraite des poneys et des chevaux (Caroline). Une cavalière s'est proposée pour prendre en charge la pension au pré de Sango en attendant qu'on lui trouve une famille d'accueil. OO7 partira aussi à la retraite en fin d'année, Estelle le récupère. Pensée et Poésie devraient aussi bientôt partir à la retraite. On doit en reparler au mois de mars : cela dépendra de comment les chevaux passent l'hiver.

Bali est toujours arrêtée donc son cas sera également à considérer en fonction de l'évolution de son état de santé.

*Référents **Cavalerie** (Cédric).* Gaulois est toujours travaillé par Michel et a commencé à être donné en reprise. Gemme est toujours sous la selle de Selma, tandis que Génial est en demi-pension avec Estelle et le reste du temps en reprise. Luzi ira en reprise l'année prochaine, idem pour Hacker. Il faudra probablement racheter des chevaux, jeunes, à travailler par les enseignants et probablement un pour les petits niveaux. Les reprises cheval sont bien remplies donc il faut veiller à avoir suffisamment de chevaux pour ne pas tirer sur ceux qui restent.

Un poney a été acheté, Biark Mickaël.

*Référent **Equipe technique** (Cédric).* Une offre de stage a été publiée, conformément aux critères imposés par la Région dans le cadre de la subvention allouée à la SHEVA.

2. Comptabilité & trésorerie

La trésorerie devient difficile à suivre car beaucoup de dépenses sont faites pour le projet. La baisse de trésorerie est donc une suite logique. A ce jour, nous n'avons pas encore débloqué l'argent de l'emprunt mais avons reçu une avance de la part du Fonds Eperon de 120 000 €.

Sur les dépenses courantes de fonctionnement, quelques économies ont été observées en frais vétérinaires, alimentation et fourrages et entretien. Un leasing s'est terminé. Les dépenses liées aux salaires sont en légère hausse du fait de l'arrêt de primes (jeune et travailleur handicapé).

Concernant les recettes, au 13 novembre nous sommes à 522 470 € HT ce qui fait 577 555 € TTC contre 538 657 € HT (596 098 € TTC), soit 16 000 € HT de plus l'année passée (19 000 € TTC), ce qui équivaut à 3% d'écart.

3. Organisation de l'AG et renouvellement du CA

L'Assemblée Générale sera organisée en distanciel puisque nous n'avons pas pu avoir de salle dans l'Ecole. La seule AG déjà organisée à distance était en 2020. A l'époque, les adhérents avaient dû s'inscrire précédemment via zoom pour que nous puissions ensuite vérifier qui était inscrit, qui était en droit de voter ou non, etc. Nous savions alors qui se connectait. Une inscription via Kavalog permet de s'assurer que les inscrits sont bien adhérents mais l'identification une fois connecté sur zoom est plus complexe.

Le vote sera opéré via zoom, comme la fois précédente.

Il faudra garder le temps nécessaire en début d'assemblée générale pour pointer l'ensemble des personnes connectées avec le fichier des personnes ayant droit de vote.

Concernant les pouvoirs, il doit être rappelé qu'aucun pouvoir ne sera accepté le jour J.

Les personnes suivantes arrivent en fin de mandat : Anne, Bénédicte et Catherine B. Toutes les trois se représentent.

4. Projet de déménagement de la SHEVA

Les différentes plus-values nous imposent d'optimiser au maximum les devis et de revoir régulièrement le programme architectural pour respecter le budget.

Ainsi nous ne construirons pas le poney-club tel qu'il était prévu dans un premier temps. Les poneys seront logés dans les écuries du grand manège à raison de 2 poneys par box. Une aire d'évolution couverte à l'emplacement du petit manège sera réalisée, plus sécurisante pour les enfants et qui pourra également être utilisée par les propriétaires en cas d'indisponibilité des autres aires d'évolution. Une réunion a lieu demain avec les entrepreneurs réalisant les inclusions rigides. Cette même société gère également la maçonnerie. Les travaux débiteront fin novembre.

M. Escribano, directeur du Parc, nous a informé que nous devrions avoir une réponse à la fin du mois sur la problématique de pollution des sols et de ses conséquences budgétaires que la SHEVA a assumées pour l'instant afin que les travaux puissent continuer sans retard.

Une entreprise de sécurité a été rencontrée pour budgéter la surveillance du site, sachant qu'il n'y a pas de gardien. L'idée serait de faire appel à d'autres entreprises pour les mettre en concurrence mais ce premier devis se monte à 1 200 € par mois ce qui ne paraît pas excessif. Les adhérents disposeraient de cartes d'accès pour entrer sur le site, qui seraient activées chaque année. Une caution serait demandée et rendue sur restitution du badge pour que nous puissions avoir le regard de qui vient sur site. La question des heures de fermeture du centre équestre doit aussi être évoquée précisément avec le Parc, du fait des heures tardives de certaines reprises. Une caméra incendie sera à prévoir au niveau des zones de stockage des fourrages. Concernant le chauffage, une clim réversible est envisagée.

Mr Guilloso, notre interlocuteur au Crédit Agricole, est brutalement décédé mi-octobre. Mme Grandgirard le remplace et a fait éditer une nouvelle offre de prêt très rapidement pour bloquer le taux (2.03 % contre 1.14 % fin 2021). La convention de garantie d'emprunt signée avec Monsieur Cathala en décembre dernier après réception de la première offre a été renvoyée à la Mairie de Créteil. En effet, les caractéristiques de l'emprunt ayant évolué, cette convention doit faire l'objet d'un avenant qui devrait être validé en Conseil Municipal début décembre.

Concernant la réunion d'information sur le projet qui aura lieu après l'Assemblée Générale, nous allons demander à Mariam de présenter la partie architecturale. En effet, elle est la personne la plus à même à exposer les tenants et les aboutissants.

Il faudrait aussi profiter de l'AG pour demander si certains adhérents peuvent nous aider sur la partie communication notamment.

5. Questions diverses RAS

Prochain CA SHEVA : le 06 décembre 2022

La Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIR

La Présidente : Anne BOISSON SCHALLER

